

DELIBERATION

DU BUREAU SYNDICAL

Mardi 04 Juillet 2023

Date convocation : 19 Juin 2023

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, au siège du SMICTOM du Sud Est, 28 rue Pierre et Marie Curie à VITRE, le Mardi 04 Juillet Deux mille vingt-trois à douze heures quinze, sous la présidence de M. STEPHAN, Président.

Nombre de membres :	10	Nombre de membres présents :	9
Quorum :	6	Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	9		

Etaient Présents : M. Christian STEPHAN, **Président**,
Mme Isabelle DUSSOUS (Arrivée à la question A.2), M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT, M. Mickaël LEFEUVRE, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Claude CAILLEAU, M. Allain TESSIER, M. Christian SORIEUX, **Vice-présidents**,

Etaient absents excusés : Mme Isabelle CEZE, **Vice-présidente**,

Assistaient également à la réunion :

Mme Christèle MERHAND, **Responsable Finances-Personnel**,
M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35**,
M. Olivier HASLE, **Responsable Pôle Collecte**,
Mme Aurore DUSAUTOIS, **Chargée de Communication**,

BUREAU SYNDICAL DU 04 JUILLET 2023

DELIBERATION n°18 - BS 2023

(1.1 Marchés publics)

OBJET : COLLECTE : Marché de fourniture des bacs - attribution

M. Melaine MORIN, Vice-Président en charge du suivi et de l'organisation de la collecte, expose :

Le SMICTOM ayant besoin de se fournir en bacs « pucés » et pièces détachées, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour la fourniture et la livraison (transport et déchargement) de bacs roulants plastiques neufs et « pucés », destinés à la collecte en porte à porte des ordures ménagères des usagers (particuliers, professionnels, administrations, collectivités, en habitat individuel ou collectif) du territoire du SMICTOM Sud-Est 35. Un bac est composé d'une cuve, d'un couvercle, d'un axe et des roues.

Option facultative : Rachat du parc existant pour recyclage.

PROCEDURE DE MARCHÉ : Marché passé selon la procédure adaptée

- Date de parution de l'avis : 29 avril 2023 ((Médialex, site internet et sur le site Mégalis)
- Date de remise des offres : 2 juin 2023 à 12h
- Montant estimé du marché : 150 000€ HT
- Durée du marché : 1er aout 2023 jusqu'au 31/12/2024, soit 17 mois.

ANALYSE DES OFFRES :

Deux sociétés ont déposé une offre : ESE France SAS, Contenur.

Le Bureau syndical déclare recevables les candidatures et les offres des candidats.

Conformément à l'article L2152-7 du CCP 2019, les offres ont été classées selon les critères suivant :

- 1 Valeur technique de l'offre pondéré (40/100)
- 2 Prix des prestations (50/100)
- 3 Délai et conditions de livraison pondéré (10/100)

Dans le cadre de l'analyse des offres, des compléments d'information ont été demandés aux candidats.

Après consultation en analyse des offres, le Bureau syndical a décidé de recevoir les candidats en audition le 29 juin dernier.

Le Bureau syndical prend connaissance du rapport d'analyse final des offres après audition :

NOTATION	ESE France SAS	CONTENUR
VALEUR TECHNIQUE (40)	40.00	37.50
VALEUR FINANCIERE (50)	49.56	50.00
DELAI (10)	10.00	10.00
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>99.56</u>	<u>97.50</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>1</u>	<u>2</u>

L'offre de la Société ESE, apparait comme techniquement et financièrement la plus adaptée.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR L'OFFRE.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De retenir l'offre proposée par la Société ESE France SAS, offre techniquement et financièrement la plus adaptée,**
- **D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec la Société ESE France SAS pour la fourniture de bacs roulants pucés et pièces détachées, pour un montant estimé à 154 612.50 € H.T ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.**

Nombre de votants : 8
Nombre de voix pour : 8
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christian STEPHAN
smicto

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 035-253500953-20230704-BS18_JUIL2023-DE